



Corpo Intercomunale
di Polizia Locale Alta Valsugana

COMMUNICATION DES DONNÉES PERSONNELLES DU CONDUCTEUR ET DU PERMIS DE CONDUIRE aux sens et pour les effets de l'article 126-bis du
Code de la route.

N° de protocole: 2192935 N° de registre 202007215 ADI VX20000000103544

Je soussigné(e)

Nom

Né(e) à

Résident à

Adresse

N° de téléphone

Adresse email:

Prénom

Le

Province

N° de maison

Code postal

Fax

En ma qualité de:

Propriétaire du véhicule conformément à l'article 196 du Décret Législatif 285/92 (Code de la route);

Représentant légal/délégué de la personne juridique de l'entreprise:

Ayant son siège à

Province

Adresse

N° de maison

Code postal

Propriétaire du véhicule, conscient(e) des sanctions pénales que je pourrais encourir en cas de déclarations mensongères conformément aux articles 75 et 76 du Décret du Président de la République 445/2000 et des règles spécifiques, DÉCLARE, conformément aux articles 46 et 47 du Décret du Président de la République n° 445 28/12/2000 et ses modifications ultérieures, que, dans les circonstances de temps et de lieu mentionnées dans le procès-verbal en objet :

JE CONDUISAIS le véhicule sousmentionné, titulaire du permis de conduire de catégorie:

délivré par

le

valide jusqu'au

JE NE CONDUISAIS PAS le véhicule susmentionné et le CONDUCTEUR ÉTAIT:

Nom

Né(e) à

Résident

Adresse

Prénom

Le

 / /

Province

N° de maison

Code postal

DONNÉES DU PERMIS: n°

délivré par

le

 / /

valide jusqu'au

 / /

Lieu

Date

 / /

Signature du propriétaire

Signature du conducteur (si différent)

LA PHOTOCOPIE RECTO VERSO DU PERMIS SIGNÉ, AINSI QUE CE FORMULAIRE DÛMENT REMPLI, DOIVENT ÊTRE REMIS DANS UN DÉLAI DE 60 JOURS À COMPTER DE LA NOTIFICATION DU PV ou alors par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante: Polizia Locale del Comune di Alta Valsugana c/o Safety21 S.p.A Via Varese 6/A 20037 - Paderno Dugnano (MI)

Information conformément aux articles 13-14 du Règlement de protection générale des données (REG.679/2016)

Les données à caractère personnel recueillies à l'aide de ce formulaire seront traitées conformément à ce qui est prévu par le Règlement Général sur la Protection des Données (UE) n° 2016/679.

INFORMATION SIMPLIFIÉE en vertu des articles 13-14 du RGPD (Règlement UE 2016/679) et du Décret Législatif n° 196 du 30 juin 2003 et ses modifications et compléments ultérieurs en matière de protection des données à caractère personnel (ci-après aussi dénommée « privacy »): les données à caractère personnel mentionnées sur ce document sont collectées auprès de la personne concernée, ou extraites des bases de données, en vue du constat des infractions administratives et de l'application des sanctions, ainsi que pour la gestion d'une procédure de contentieux éventuellement engagée.

Veuillez noter que les attestations de remplacement sont délivrées par le demandeur, conscient du fait que, conformément à l'article 76 du texte unique 445/00: toute personne faisant une déclaration mensongère et produisant ou utilisant un faux document dans les cas prévus par ce texte unique sera puni en vertu du code pénal et des lois spéciales en la matière ». Si les contrôles effectués par la Comune di Lagnasco en vertu de l'article 71 du texte unique 445/00 montrent le caractère mensonger du contenu de la déclaration, « le demandeur est tout de suite déchu des droits qui peuvent résulter de la mesure découlant de la déclaration mensongère » (art. 75 du texte unique 445/2000). Pour toute information supplémentaire, veuillez consulter le site <https://www.comune.pergine.tn.it/Privacy>